

Poser sa candidature au CA du RÉSEAU - 2023



Vous aimeriez participer à la vie démocratique du RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal ? Mettre vos compétences au profit de la communauté ? Faire une différence dans la vie des personnes autochtones à Tiohtià:ke/Montréal ? Si vous avez répondu oui à toutes ces questions, un poste d'administrateur-riche pourrait vous intéresser ! Vous trouverez dans ce document :

1. Les conditions d'admissibilité
2. Les profils recherchés
3. Le rôle du Conseil d'administration (CA) et engagement requis
4. Le processus pour déposer sa candidature au CA

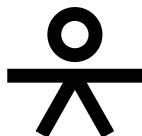
1. Les conditions d'admissibilité

- **Être âgé-e de 18 ans et plus**
- **Être membre à part entière du RÉSEAU.** Pour être membre à part entière, vous devez être une personne autochtone habitant, travaillant, ou étudiant dans la région du Grand Montréal, soit de façon permanente ou temporaire. Vous devez également appuyer et être en accord avec le mandat, les objectifs et les activités du RÉSEAU.
- **Votre implication ne doit pas causer de conflit d'intérêt.** Il y a conflit d'intérêt lorsque l'intérêt personnel d'un membre du CA peut raisonnablement être perçu comme étant en conflit avec son obligation de promouvoir les intérêts du RÉSEAU. Pour des Informations additionnelles, consultez nos [Règlements généraux](#) et notre [Politique sur le conflit d'intérêt](#).

2. Profils recherchés

Les membres du CA du RÉSEAU sont des personnes qui détiennent soit une expérience ou un vif intérêt pour le secteur communautaire autochtone. Ils et elles ont un engagement personnel envers la justice sociale et la décolonisation.

Bien qu'il n'y ait pas de formation officielle exigée pour faire partie du CA, certains atouts sont intéressants pour la mission de l'organisme, tels que : posséder une expérience en développement organisationnel ou en gestion des finances, avoir un intérêt pour le réseautage et l'analyse de dossier, ou encore, avoir des compétences reliées à la gestion de ressources humaines et la médiation.



Au RÉSEAU, la diversité fait la force

Nous valorisons la contribution des personnes ayant une variété d'expériences vécues, notamment, des personnes de couleur, des personnes se désignant comme 2ELGBTQIA+, des femmes, des personnes ayant des antécédents judiciaires ou ayant vécu l'institutionnalisation, des personnes ayant survécu le système de la protection de la jeunesse ou l'itinérance.

3. Le rôle du CA et l'engagement requis

Les administrateur-rices du RÉSEAU sont des bénévoles et sont appelé-es à :

1. Assumer un rôle de gouvernance organisationnelle et veiller à la responsabilité vis-à-vis de la mission et des membres du RÉSEAU ;
2. Participer à environ 8 réunions par année ;
3. Contribuer au rayonnement du RÉSEAU ;
4. Être disponible pour un mandat de 2 ans.

4. Processus pour poser sa candidature au CA

1. Remplir le [formulaire de dépôt de candidature](#) et le soumettre au plus tard le 7 juin 2023. Vous recevrez un courriel confirmant la réception.
2. Vous serez invité-e à présenter votre candidature en 2 minutes lors de l'AGA. Pour participer à l'AGA, vous devez obligatoirement avoir rempli le [formulaire d'adhésion](#).
3. Les membres à part entière du RÉSEAU éliront les administrateur-rices lors de l'AGA.
4. À la fin de l'AGA, le conseil d'administration se réunira pour déterminer le rôle de chaque administrateur-riche et planifier les dates de rencontre.

INFORMATION

- Plus d'informations : reseau.tlnetwork.com/publication/elections-2023/
- Contactez-nous : communications@reseau.tlnetwork.com

